

Communiqué de Presse

Le Président de la CARMF ayant fait valoir ses droits à la retraite anticipée à effet du 1^{er} juillet 2009, perd à cette date son statut d'administrateur cotisant et donc la présidence de la CARMF.

Lors de sa réunion du 20 juin 2009, le Conseil d'Administration, suite à la démission du Docteur BONNET, administrateur retraité coopté, a décidé de coopter le Docteur MAUDRUX à compter du 1^{er} juillet 2009 et le même Conseil a procédé à l'élection du Président. Le Docteur MAUDRUX a été réélu Président par 25 voix sur 25.

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (129 000 cotisants, 58 500 prestataires). Elle recueille chaque année plus de 1,7 milliard d'euros de cotisations (médecins + caisses maladies) et verse 1,4 milliard d'euros de prestations, la différence étant mise en réserves.